

Réf: Dossier N° 153694

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANO BAT »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4C,  
Lot 174, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 31/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANO BAT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et partout ailleurs :

Import – Export – Construction - Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4C,  
Lot 174, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mme MANDOUADJA AMAND ADOUMA CARINE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10311 du 14/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°60284/GTCA/RC/2022 du 14/11/2022

